



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMITE FINANCIER

Cent quatre-vingt-unième session

Rome, 3-5 juin 2020

**Utilisation des réserves du Compte de péréquation des dépenses
administratives et d'appui aux programmes**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Manoj Juneja
Sous-Directeur exécutif chargé du Département de la gestion
des ressources et Directeur financier
Programme alimentaire mondial
Courriel: Manoj.Juneja@wfp.org

Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- Le document intitulé "Utilisation des réserves du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes" est soumis au Conseil pour approbation.
- Le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (AAP) a été créé en 2002 pour comptabiliser tout écart entre les recettes du PAM provenant du recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) et les dépenses AAP de l'exercice.
- Parmi les utilisations du Compte de péréquation des dépenses AAP qui ont été approuvées figure la consolidation des réserves du PAM. Toute utilisation de ce compte doit recevoir l'approbation du Conseil d'administration.
- Le Compte d'intervention immédiate (CII) est un mécanisme de préfinancement qui permet au PAM de fournir une assistance immédiate dans les situations où des vies sont menacées alors qu'aucune contribution n'est prévue.
- Le Secrétariat propose d'utiliser des fonds du Compte de péréquation des dépenses AAP de comme indiqué ci-après:
 - un transfert d'un montant de 30 millions de dollars au CII afin d'atténuer le risque que le PAM ne soit pas en mesure de répondre à l'afflux simultané de demandes de financements du CII au cours de la pandémie mondiale de COVID-19.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ DE LA FAO EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité financier est invité à prendre note du document intitulé "Utilisation des réserves du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes".

Projet d'avis

- **Le Comité financier de la FAO recommande au Conseil d'administration d'adopter le projet de décision portant approbation de l'utilisation du Compte de péréquation des dépenses AAP pour transférer 30 millions de dollars au Compte d'intervention immédiate.**



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Session annuelle
Rome, 29 juin-3 juillet 2020

Distribution: générale	Point 6 de l'ordre du jour
Date: 26 mai 2020	WFP/EB.A/2020/6-K/1
Original: anglais	Ressources, questions financières et budgétaires
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Utilisation des réserves du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes

Projet de décision*

Ayant examiné le document intitulé "Utilisation des réserves du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes" (WFP/EB.A/2020/6-K/1), le Conseil approuve le transfert au Compte d'intervention immédiate, depuis le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes, d'un montant de 30 millions de dollars É.-U.

Introduction

1. Le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (AAP) a été créé en 2002 pour comptabiliser tout écart entre les recettes du PAM provenant du recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) et les dépenses AAP de l'exercice. Il peut être utilisé aux fins suivantes¹:
 - a) combler tout écart entre les recettes provenant du recouvrement des CAI et les dépenses AAP approuvées;
 - b) servir de réserve afin de couvrir le risque de réduction des recettes au titre des CAI ou le sous-financement du budget AAP;

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

¹ WFP/EB.A/2015/6-C/1.

Coordonnateur responsable:

M. M. Juneja
Sous-Directeur exécutif chargé du Département
de la gestion des ressources et Directeur financier
tél.: 066513-2885

- c) financer des initiatives internes d'importance primordiale ou des fonds d'appui à caractère thématique;
- d) consolider les réserves du PAM.

Toute utilisation du solde du Compte de péréquation des dépenses AAP doit recevoir l'approbation du Conseil d'administration.

2. En 2006, le Conseil a décidé que le solde du Compte de péréquation des dépenses AAP devait être fonction du montant annuel des crédits AAP qu'il avait approuvés. En 2015, le niveau cible de ce solde a été fixé à cinq mois de dépenses AAP, et le niveau "plancher" à deux mois de dépenses AAP approuvées (afin de couvrir la période nécessaire pour s'adapter à une diminution durable des recettes tirées du recouvrement des CAI et réduire en conséquence les dépenses AAP).

Compte de péréquation des dépenses AAP – projections pour 2020

3. Les états financiers vérifiés du PAM au 31 décembre 2019 font état d'un solde du Compte de péréquation des dépenses AAP de 249,5 millions de dollars; ce solde n'a cessé d'augmenter ces dernières années, principalement en raison de la hausse des financements reçus par le PAM (qui entraîne une augmentation des recettes provenant du recouvrement des CAI), alors que le projet de budget AAP est établi en fonction du montant prévisionnel des contributions, souvent inférieur aux sommes effectivement reçues.
4. Quelques prélèvements d'un montant élevé ont été opérés au fil des ans sur le Compte de péréquation des dépenses AAP, en particulier pour financer des initiatives internes d'importance primordiale et au profit du Fonds pour le programme de promotion du bien-être (en faveur duquel un transfert de 8 millions de dollars provenant du Compte de péréquation des dépenses AAP est présenté au Conseil à sa session annuelle de 2020) et du Compte d'intervention immédiate. D'autres utilisations du Compte de péréquation des dépenses AAP ont été approuvées pour 2020 dans le cadre du Plan de gestion pour 2020-2022.
5. Dans le Plan de gestion du PAM pour 2020-2022 le produit des contributions est estimé à 7,45 milliards de dollars pour 2020, ce qui correspond à un montant prévisionnel de 446 millions de dollars au titre du recouvrement des CAI. Ces prévisions sont mises à jour périodiquement, mais sur la base d'un produit des contributions estimé à 7,45 milliards de dollars, le solde de clôture du Compte de péréquation des dépenses AAP au 31 décembre 2020 s'établirait à 171,1 millions de dollars, comme le montre le tableau 1 ci-après:

TABLEAU 1: COMPTE DE PÉRÉQUATION DES DÉPENSES AAP – PRÉVISIONS POUR 2020
(en millions de dollars)

Solde du compte au 31 décembre 2019	249,5
Produit du recouvrement des CAI pour 2020 (estimé sur la base d'un montant prévisionnel des recettes de 7,45 milliards de dollars)	446,0
Budget AAP approuvé pour 2020	(423,6)
Initiatives internes d'importance primordiale en cours (deuxième année), approuvées en novembre 2018	(30,6)
Initiatives internes d'importance primordiale (2020)	(39,7)
Transfert au Compte d'intervention immédiate (2020)	(22,5)
2020 Transfert au Fonds pour le programme de promotion du bien-être (2020 – à examiner par le Conseil lors de sa session annuelle de 2020)	(8,0)
Solde de clôture prévu au 31 décembre 2020	171,1

Le Compte d'intervention immédiate

6. Créé en 1991, le Compte d'intervention immédiate (CII) est un mécanisme de préfinancement qui permet au PAM de fournir une assistance immédiate dans les situations où des vies sont menacées² alors qu'aucune contribution n'est prévue³.
7. Le CII s'est avéré indispensable pour permettre au PAM de faire face à l'apparition de nouveaux besoins humanitaires. En 2019, 161 millions de dollars au total ont servi à financer 67 interventions face à une crise, ce qui représente une allocation mensuelle de 13,4 millions de dollars en moyenne; les demandes les plus importantes ont été présentées par le Mozambique et le Zimbabwe (pour un total de 55 millions de dollars) afin d'être en mesure de mener une intervention d'urgence à la suite du cyclone Idai.
8. Depuis le début de 2020, les allocations au titre du CII ont nettement augmenté, essentiellement en raison de l'aggravation de situations d'urgence en cours et de l'épidémie de COVID-19, pour atteindre une moyenne de 20 millions de dollars par mois. Jusqu'ici, en 2020, les allocations les plus importantes ont été accordées au profit du Yémen (32 millions de dollars), du Burkina Faso (11 millions de dollars), du Soudan du Sud (10 millions de dollars) et du Zimbabwe (10 millions de dollars).
9. Le niveau des contributions que les donateurs destinent au CII reste très faible par rapport au montant total des allocations demandées, qui est en augmentation. Il faut s'attendre à ce que cette tendance à la hausse se poursuive, en raison des répercussions de l'épidémie de COVID-19 sur les opérations du PAM. Celui-ci continue de solliciter les donateurs pour obtenir de nouvelles contributions au CII, mais la reconstitution rapide du solde de ce compte, au moyen d'un transfert de crédits provenant des réserves du PAM, contribuera à répondre à l'afflux simultané de demandes de financements nécessaires pour mener des activités destinées à sauver des vies.

Demande de transfert du Compte de péréquation des dépenses AAP au CII

10. Afin d'atténuer le risque que le PAM ne soit pas en mesure de répondre à l'afflux simultané de demandes de financements du CII au cours de cette pandémie mondiale, il est proposé de transférer 30 millions de dollars du Compte de péréquation des dépenses AAP au CII. Sur la base du volume moyen mensuel de la demande d'allocations du CII constaté jusqu'ici en 2020, cette reconstitution – ajoutée au solde actuellement disponible – permettrait de répondre aux demandes durant le reste de l'année 2020.
11. Ce transfert, qui correspond à l'une des finalités du Compte de péréquation des dépenses AAP, contribuerait également à atteindre le niveau cible annuel du CCI, soit 200 millions de dollars.
12. Si cette demande est approuvée, le solde du Compte de péréquation des dépenses AAP prévu à la clôture de l'exercice 2020 totaliserait 141,1 millions de dollars, ce qui équivaut à quatre mois de dépenses AAP. Ce montant est largement supérieur au niveau plancher, c'est-à-dire deux mois, mais légèrement inférieur au niveau cible fixé à cinq mois.

² WFP/EB.3/2004/12-A.

³ WFP/EB.A/2015/6-J/1.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

AAP	dépenses administratives et d'appui aux programmes
CAI	coûts d'appui indirects
CII	Compte d'intervention immédiate